

Commune de TARSACQ

Zone n°1 - UY2

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Pour les parcelles non desservies par le réseau d'assainissement collectif, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°2 - 1AU2

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°3 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Pour les parcelles non desservies par le réseau d'assainissement collectif (extrémité ouest de la rue Sent Julia), il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°4 - 1AU

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif existant dans l'emprise de la rue du Verger. Compte tenu de l'altimétrie des lieux et des faibles profondeurs du réseau d'assainissement collectif, un poste de relevage privé des eaux usées sera à envisager. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°5 - UE

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°6 - Ua**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°7 - UE**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°8 - Ua**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°9 - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°10 - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°11 - 1AU**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif existant dans l'emprise de la rue de Pau et de la parcelle privée B651. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°12 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°13 (OAP) - 1AU

Avis Eau Potable et Assainissement - Voir avis sur les OAP du 07/01/2025

Zone n°14 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.